

Question qui fâche...

№ 1

Pourquoi se mobiliser si tout est décidé ?

□ Les réflexions sont certes très avancées et l'Intérieur est sûr de son fait. Mais, s'il est une chose encore plus sûre actuellement, c'est que tant que le président de la République ne s'est pas prononcé, les décisions ne sont pas arrêtées ! Les arbitrages peuvent encore être pris dans le bon sens ; faut-il se donner les moyens pour qu'ils le soient. La mobilisation du 6 mars doit permettre que le message des agents du MEDAD soit entendu avant le conseil de modernisation des politiques publiques de début avril.

□ Le ministre et ses équipes se mettent enfin en ordre de marche pour porter un projet du MEDAD dans le cadre de la RGPP, face à celui de l'Intérieur : il faut montrer notre détermination à le faire aboutir et, plus encore, éviter que notre ministre ne fléchisse.

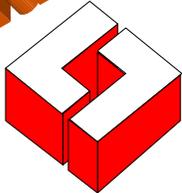
□ Le SNITPECT et la FEETS-FO ne remettent pas en cause le principe de la RGPP (sauf s'il s'agit uniquement de réduire les effectifs sans réflexions sur les objectifs et les missions du service public), ni même certaines des lignes tracées dans ce cadre pour le MEDAD. Il suffit de relire les rapports et revendications du congrès 2007 de notre syndicat pour s'en rendre compte... Il n'y a donc pas de raison que les points que nous contestons (pour l'essentiel, le projet porté par l'Intérieur), ne puissent pas faire l'objet d'une véritable concertation. Il faut l'obtenir.

□ Si a contrario nous contestons fondamentalement le projet de loi « mobilité » parce qu'il constitue une remise en cause complète du statut de la fonction publique, il ne s'agit pas du sujet de la manifestation du 6 mars. Nous affirmons par contre que son application dans le cadre de la réforme envisagée du MEDAD sera dévastatrice.

□ Rappelons-le : « les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on ne mène pas. » (Victor Hugo)

Demain :
Se battre pour l'IAT,
c'est ringard ?

Tous à Paris
le 6 mars



Et si...

№ 1

... le MEDAD perdait 30000 agents en 3 ans ?

Ce n'est pas une hypothèse farfelue mais les affirmations de hauts fonctionnaires de divers ministères, bien placés pour savoir ce qui se trame dans le cadre de la RGPP. Le tout avec pour objectif un MEDAD à 10 000 agents au maximum (administration centrale + services déconcentrés) à l'horizon 2012... Ingénierie publique, politique du logement, urbanisme opérationnel, sécurité routière, fonctions support... aucun champ d'activité ne serait épargné. Aucune catégorie de personnel non plus. Car se débarrasser de 30 000 agents revient à diviser par 2 les effectifs du MEDAD. Statistiquement, chacun est sur la sellette... 1 agent sur 2...

Des agents qui deviendraient quoi ?

- Au mieux, transférés d'office, et massivement, vers des collectivités qui n'auront pas forcément les moyens de les intégrer au bout de 5 ans. Et après ???
- Ou encore, transférés vers des agences ou des entreprises privées, sous contrat de droit privé.
- Ou encore placés en position de « réorientation professionnelle ». Pour faire quoi après ???
- Ou tout simplement licenciés...

Des textes sont en préparation pour lever tous les obstacles législatifs bloquant actuellement ce plan de réduction des effectifs qui n'a de social que le nom...

Demain :
Et si... les PC allaient
aux archis et
l'urbanisme aux
oubliettes ?

Tous à Paris
le 6 mars

